

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 01 octobre 2026

COMITE RÉGIONAL FRANCO GENEVOIS : LA COOPÉRATION FRANCO SUISSE SE POURSUIT AU SERVICE DES HABITANTS DU BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER

Le [Comité régional franco-genevois](#) (CRFG) s'est réuni le 1er octobre 2026 à la préfecture de la Haute-Savoie, à Annecy, sous la coprésidence d'Étienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et de Nicolas Walder, conseiller d'État délégué aux affaires transfrontalières et régionales de la République et canton de Genève. Les échanges ont porté sur des sujets d'actualité pour le bassin de vie transfrontalier liés notamment à la santé, la mobilité, l'eau, la scolarisation, et l'accueil des gens du voyage.

Sur la mobilité, les membres du CRFG ont pris acte avec intérêt du [résultat de la votation populaire genevoise](#) du 27 septembre dernier concernant le [cofinancement d'infrastructures de mobilité sur territoire français](#). Cela permettra d'accélérer le déploiement des transports collectifs et le transfert modal dans l'espace franco-genevois, offrant ainsi des solutions concrètes tels que tramways, bus à haut niveau de service, parking relais pour la population de notre région.

S'agissant de la scolarité, les membres du CRFG ont échangé sur les conséquences de la décision prise le 11 juin 2025 par le canton de Genève de mettre fin progressivement, à compter de la rentrée 2026, à la scolarisation des élèves frontaliers résidant en France. A la suite d'un précédent échange entre le préfet de région, Anne Hiltbold, présidente du conseil d'État de la République et canton de Genève, et Nicolas Walder, conseiller d'état, un groupe de travail conjoint a été établi afin d'évaluer précisément les effets de cette mesure sur les établissements scolaires français.

Les échanges ont également porté sur les enjeux environnementaux, notamment ceux liés à l'eau. Le Préfet de région, Etienne Guyot, a informé les membres du CRFG de l'installation, le 8 septembre à Lyon, de la Commission de coopération sur les eaux transfrontières du Rhône, dont les travaux permettront une gestion davantage intégrée et durable de ces eaux, traduisant la volonté commune des autorités suisses et françaises de faire face aux enjeux actuels et futurs dans une perspective de changement climatique. À son tour, le conseiller d'État Nicolas Walder s'est félicité des relations étendues en matière de gestion des eaux du Léman, avec divers accords dont le plus ancien date de 1880. Il a salué par ailleurs la dernière réalisation transfrontalière concernant la renaturation du Foron, qui s'écoule entre les deux pays.

Les membres du CRFG ont aussi discuté des enjeux liés à la sécurité et à la tranquillité publique dans le bassin de vie genevois.

Cette réunion du CRFG a également donné lieu à la signature d'un protocole d'accord visant à faciliter la prise en charge à Genève des enfants des départements frontaliers atteints par le cancer (cf. communiqué dédié).